

Réfléchi, transitif et intransitif en hindi/ourdou

In *L'Énoncé Réfléchi*,
A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland eds.
Presses Universitaires de Rennes, 2007, pp. 229-48

Annie Montaut, INALCO/ CEIAS (umr 8564 CNRS)

Considérer l'énoncé réfléchi, et non simplement la forme pronominale du réfléchi, invite à s'interroger sur les rapports entre verbe dit « réfléchi » et verbe non réfléchi, entre morphème réflexivant et pronom réfléchi, entre forme du prédicat et sémantique de l'énoncé. Ces interrogations s'imposent en particulier pour les langues romanes (*se*-Verbe en français par exemple), dont il a été noté depuis longtemps que le morphème *se* recouvre des structures fonctionnelles et sémantiques bien différentes : pour ne citer que les plus simples, quasi-passif (« la vengeance est un plat qui se mange froid »), médio-passif (« la branche s'est cassée »), moyen (« Jean se détend, s'amuse ») (« le jour se lève »), où l'on peut distinguer autocausatif (« se promener ») et décausatif (« s'user, se salir »), antipassif (« s'approprier », « se confesser ») et enfin réfléchi prototypique (« Jean se regarde dans la glace »), dont les définitions sont à peu près consensuelles et signalent toutes le caractère marqué de la référence conjointe dans un procès où normalement les deux rôles correspondent à des participants distincts.

Par ailleurs il est évident que les notions de verbe « moyen » (VM) et « réfléchi » (VR) ne peuvent guère être cernées en faisant totalement abstraction de la sémantique et des processus cognitifs. Certes il est gênant de fonder une typologie sur des valeurs sémantiques vouées à rester floues (Kemmer 1993)¹, mais non moins gênant de s'arrêter à l'exigence morphologique, en dernière instance étymologique (Genu|iene 1987)² : à preuve, nombre de formes répertoriées par Genu|iene comme réfléchies car morphologiquement apparentées à une unité jadis ou présentement attestée dans un emploi de pronom réfléchi sont chez Kemmer analysées comme formes moyennes et seraient dans des langues sans documentation historique analysées comme passives ou moyennes³. Les notions même de transitivité vs intransitivité -- et l'énoncé réfléchi est dans les langues romanes souvent une expression spécifique de la diathèse dite récessive -- reposent en leur principe sur des postulats sémantiques et des fondements cognitifs : un événement serait prototypiquement appréhendé comme un processus impliquant deux participants en relation binaire (agent et patient), et l'énoncé réfléchi (Creissels 2001) serait une manière d'exprimer par référence à ce prototype un événement à un participant, soit qu'un seul participant cumule les deux rôles distincts (énoncé prototypiquement réfléchi) soit qu'il ne les cumule pas mais, par extension, est traité comme s'il le faisait (énoncé décausatif, autocosatif, médio-passif). Une manière, donc, de ramener au prototype l'énoncé à participant unique qui décrit un événement.

La question du caractère basique de tel (ici, transitif) type d'énoncé devient donc un enjeu, sinon crucial, du moins important dans l'appréhension de la « nébuleuse », pour reprendre un terme de Lazard, des valeurs moyennes qui constituent l'essentiel de la classe

¹ Kemmer ouvre son ouvrage (1993 : 3-4) sur la définition « purely semantic » definition de Lyons (1979: 313), only “refining it” de manière à ne pas prendre en compte les catégories sémantiques (sic) du passif et du réfléchi, et à ne pas la restreindre à la propriété “subject affectedness”. Elle parvient ensuite (1993: 243) à une définition du moyen comme “cross-linguistically valid semantic category available for potential grammatical instantiation”.

² « The reflexive marker (RM) is broadly defined here as an element in the verb (affix, ending, etc.) or its environment (particle, pronoun, etc.) which has (or once had) a reflexive meaning (of coreference of two semantic roles) as its only or one of many functions”.

³ Lazard (2001, à paraître) détaille la première critique, Creissels (2001 à paraître) la seconde.

des énoncés réfléchis dans les langues romanes, au point que dans le processus d'acquisition, elles restent seules attestées jusqu'à 26 mois chez les petits Mexicains (étude de cas citée par Creissels 2004), indice que la valeur considérée comme prototypique du réfléchi est devenue marginale en espagnol. Pourtant certaines langues présentent dans la structure morphologique de leur lexique verbal l'évidence du caractère basique de l'intransitif et du caractère dérivé du transitif ou du causatif (Comrie 2001, Haspelmath 1993). L'énoncé réfléchi n'y a pas lieu d'être, ses valeurs coïncidant avec celles qu'y exprime l'intransitif. A ces langues, peu nombreuses, semblent appartenir les langues indiennes modernes, indo-aryennes comme dravidiennes. La présente étude a pour objet de décrire les rapports entre énoncé comportant un réfléchi et énoncé intransitif de « sens moyen » dans ce type de langues, afin de revenir en conclusion sur la corrélation entre prototype de l'événement et représentation prédicative. (questions de fréquence, de marque).

1. Le prédicat : des paires d'intransitif vs transitif corrélés

1.1. Morphologie de la corrélation

Dans les séries de paires verbales qui suivent, l'élément de gauche se distingue de celui de droite par sa morphologie et sa valence, donc son sens, l'alternance sémantique et fonctionnelle correspondant systématiquement soit à une flexion radicale (Umlaut avec allongement et tension de la voyelle⁴ : série *a*), soit à la suffixation d'un *â* long à la consonne radicale (série *b*) avec ou sans relâchement de la voyelle radicale, soit, dans les locutions prédicatives (série *c*), à l'alternance d'un verbe support intransitif (prototypiquement *honâ* « être ») et transitif (prototypiquement *karnâ* « faire »). La série *b* est d'ordre clairement dérivationnel, l'intransitif étant basique. Dans la série *a* on considère généralement que l'intransitif (voyelle brève) est basique à quelques exceptions près (*dikhnâ* « apparaître » serait dérivé de *dekhnâ* « voir/regarder », *Dalnâ* « être jeté/versé » de *Dâlnâ* « jeter/verser », constituant ce que Masica 1976 appelle des « anticausatifs »). L'argument principal en faveur de la dérivation des transitifs à partir des intransitifs, les noms à dérivation zéro n'étant guère concluants⁵, est d'une part la forme phonologique (toujours plus lourde, ou demandant un effort articulatoire plus important, même sans évoquer l'étymologie en sanscrit où la voyelle tendue est considérée comme le degré long de la voyelle relâchée), d'autre part l'homologie fonctionnelle évidente entre les deux séries *a* et *b*, et surtout le fait que la seconde dérivation causative (ou factitive selon les verbes de base), par suffixation du morphème *-vâ*, procède presque toujours de la forme intransitive (*rukvânâ* « faire arrêter », *kaTvânâ* « faire couper », *banTvânâ* « faire partager », *piTvânâ* « faire battre », *sulvânâ* « faire endormir », *dikhvânâ* « faire montrer »)⁶. Si la série *c*, elle, relève de l'équipollence chez Haspelmath 1993 et Comrie 2001, c'est son comportement syntaxique qui la rattache aux deux précédentes⁷.

⁴ La longueur, avec tension de la voyelle, est ici notée par l'accent circonflexe pour *â* et *î*. *E*, *o* et *u* brefs ont pour correspondantes longues tendues respectivement *ai*, *au* et soit *û* soit *o*. Cette flexion radicale par Umlaut remonte au sanscrit, où elle correspondait à des degrés (faible, moyen, fort) selon que le verbe est passif (faible), actif (moyen), causatif (long). L'actif et le moyen (formé sur le degré faible ou moyen de la base verbale) sont primaires en sanscrit, le causatif dérivé.

⁵ Certes il existe des noms à dérivation zéro sur la base transitive sans contrepartie (*rok-Tok* « blocage », *mâr-pîT* « bagarre », *moR* « virage ») mais il existe autant de dérivés de la base intransitive sans correspondant (*chûT* « liberté, exemption », *phûT* « schisme, dissension, éclatement », *sûjh* « perception », *sûjh-bûjh* « raison, conscience »). Quant aux dérivés suffixaux, il en est quantité de tous les types (*baNTvârâ* « partition », *sincâT* « irrigation », *rukâvaT* « obstacle », *paRhâT* « études », *joRan* « jonction », *joRâ* « couple »).

⁶ Les verbes ont ainsi trois bases (intransitif, transitif, causatif : *nikalnâ*, *nikâlnâ*, *nikalvânâ*, ou bien transitif, causatif, double causatif : *paRhânâ*, *paRhvânâ*) mais il arrive que certains en aient une seule (*talâshnâ* « chercher »), d'autres deux, d'autres quatre (*dikhnâ*, *dekhnâ*, *dikhânâ*, *dikhvânâ*).

⁷ Aux causatifs dérivés d'intransitifs et aux prédicats équipollents il faut ajouter quelques rares verbes labiles, avec deux valences et deux comportements sémantiques et fonctionnels pour une même base: *khonâ* (se) perdre,

Série a : verbe intransitif + umlaut → transitif actif (infinitif : -nâ)

<i>marnâ</i> mourir	<i>mârnâ</i> tuer	
<i>chapnâ</i> s'imprimer	<i>châpnâ</i> imprimer	
<i>kaTnâ</i> se couper/être coupé,	<i>kâTnâ</i> couper,	
<i>Dalnâ</i> être jeté,	<i>Dâlnâ</i> jeter	
<i>sâvarnâ</i> se faire beau, se maquiller	<i>sāvârnâ</i> faire X beau, maquiller	
<i>banTnâ</i> être partagé	<i>bânTnâ</i> partager	
<i>bigaRnâ</i> se gâter	<i>bigâRnâ</i> gâter	
<i>TûTnâ</i> se casser/être cass	<i>toRnâ</i> casser,	
<i>chûTnâ</i> partir/être lâché,	<i>choRnâ</i> quitter, lâcher,	
<i>phûTnâ</i> éclater,	<i>phoRnâ</i> faire éclater	
<i>rukânâ</i> s'arrêter	<i>roknâ</i> arrêter	
<i>khulnâ</i> s'ouvrir/être ouvert,	<i>kholnâ</i> ouvrir	
<i>dhulnâ</i> être lavé/se laver,	<i>dhonâ</i> laver	
<i>sûjhnâ</i> être pensé, venir à l'idée	<i>socnâ</i> penser	
<i>muRnâ</i> se tourner	<i>moRnâ</i> tourner	
<i>sincnâ</i> être arrosé	<i>sîncnâ</i> arroser	
<i>piTnâ</i> être battu	<i>pîTnâ</i> battre	
<i>bhindnâ</i> se fendre	<i>bîndhnâ</i> fendre	
<i>juRnâ</i> se joindre/être uni	<i>joRnâ</i> joindre, unir	
<i>biknâ</i> se vendre	<i>becnâ</i> vendre	
<i>dîkhnâ</i> être vu/sembler	<i>dekhnâ</i> regarder	(<i>dikhânâ</i> faire voir, montrer)

série b : verbe intransitif + suffixe -â (+umlaut radical) → transitif actif

<i>sajnâ</i> être décoré	<i>sajânâ</i> décorer	
<i>hilnâ</i> bouger (intr)	<i>hilânâ</i> déplacer	
<i>uRnâ</i> (s'en)voler	<i>uRânâ</i> faire voler	
<i>haTnâ</i> s'écarter	<i>haTânâ</i> repousser	
<i>baiThnâ</i> s'asseoir	<i>biThânâ</i> faire asseoir	
<i>uThnâ</i> se lever	<i>uThânâ</i> (faire)lever/soulever	
<i>jhûknâ</i> se pencher	<i>jhukânâ</i> pencher (tr)	
<i>girnâ</i> tomber	<i>girânâ</i> faire tomber	
<i>jâgnâ</i> ou <i>jâgnâ</i> s'éveiller	<i>jagânâ</i> (r)éveiller	
<i>bîtnâ</i> s'écouler/passé	<i>bitânâ</i> passer (TR)	
<i>bûjhnâ</i> s'éteindre	<i>bujhânâ</i> éteindre	
<i>dabnâ</i> s'enfoncer	<i>dabânâ</i> enfoncer/ écraser	
<i>laRnâ</i> se battre	<i>laRâna</i> faire se battre	
<i>phansnâ</i> être coincé	<i>phansânâ</i> coincer	
<i>paknâ</i> (se) cuire,	<i>pakânâ</i> (faire) cuire	
<i>paRhnâ</i> lire/étudier	<i>paRhânâ</i> enseigner/faire lire	
<i>bannâ</i> être préparé/fait	<i>banânâ</i> préparer/faire	
<i>lagnâ</i> être collé/toucher,	<i>lagânâ</i> appliquer	
<i>bacnâ</i> échapper/se sauver	<i>bacânâ</i> sauver/protéger	
<i>bhûlnâ</i> oublier	<i>bhulânâ</i> faire oublier/oublier délibérément	

badalnâ « (se) changer », *bharnâ* « (se) remplir », *baRhnâ* « (s')augmenter ». Les listes sont bien sûr non exhaustives mais assez longues pour être comparées à celles que fournissent Haspelmath & Comrie (1993).

série c : prédicats verbo-nominaux : Vstatif (*honâ* « être ») moyen/passif → Vactif (*karnâ* « faire »)

<i>intazâm honâ</i> être organisé	<i>intazâm karnâ</i> organiser,
<i>garam honâ/ho janâ</i> être chaud, chauffer	<i>garam karnâ</i> faire chauffer
<i>khaRâ ho janâ</i> se lever/se dresser	<i>khaRâ karnâ</i> mettre debout / dresser
<i>alag ho janâ</i> se séparer/s'éloigner	<i>alag karnâ</i> séparer/éloigner
<i>talâsh honâ</i> être cherché	<i>talâsh karnâ</i> chercher
<i>khâlî honâ</i> se vider /être vide	<i>khâlî karnâ</i> vider
<i>shâdî honâ</i> se marier	<i>shâdî karnâ</i> marier, faire se marier
<i>dikhâî denâ</i> , être visible apparaître, se voir	<i>dekhnâ</i> voir/ regarder
<i>sunâî denâ</i> être audible, s'entendre	<i>sunnâ</i> entendre/ écouter
<i>pâtâ honâ</i> savoir	<i>pâtâ karnâ</i> faire savoir, faire en sorte d'apprendre
<i>cintâ honâ</i> s'inquiéter	<i>cintâ karnâ</i> se faire du souci

1.2. Organisation des arguments et rôles sémantiques

L'opposition la plus simple entre intransitifs et transitifs peut s'illustrer par les exemples suivants : (1) oppose le transitif (ergatif à l'accompli) de sens actif, avec agent agissant volontairement sur un patient, à l'intransitif de sens médio-passif, à patient comme participant unique, le transitif seul pouvant être passivé et conservant un rôle d'agent dans sa structure sémantique même si ce dernier n'est pas exprimé. (2) oppose un processus spontané (intransitif), l'autocausation étant soulignée par l'adjonction de l'emphatique *apne âp*, à un événement causé et délibéré (impératif), impliquant avec le transitif un agent volontaire et un patient affecté.

- 1 *mainne gilâs toRâ gilâs TûTâ ek gilâs toRâ gayâ*
 je-erg verre casser-aor-3ms verre-ms se casser-aor-ms un verre casser pass-aor-ms
 j'ai cassé un verre le verre s'est cassé un verre a été cassé
- 2 a. *gâRî apne âp nahîn ruk-egî b. ise roko*
 voiture emph neg s'arrêter-fut elle-acc arrête-imper
 la voiture ne s'arrêtera pas toute seule, arrête-là

Les intransitifs des colonnes gauches recouvrent une grande partie des valeurs ordinairement associées aux constructions dites réfléchies (*se-V*) : décausatif (*khulnâ* « s'ouvrir », *bannâ* « se faire/être fait »), autocausatif (*baiThnâ* « s'asseoir »), réciproque ou associatif (*laRnâ* « se battre »), médio-passif ou de type passif impersonnel (*biknâ* « se vendre »). Les seules valeurs qu'ils ne présentent jamais est la valeur réfléchie proprement dite.

Les contextes peuvent évidemment infléchir les valeurs dans l'un des sens de cette constellation : *uThnâ* « se lever » ou *uRnâ* « s'envoler » par exemple peuvent être autocausatifs si leur participant unique est animé et doué de conscience et de volonté, décausatif si c'est un inanimé, *laRnâ* peut être réciproque⁸ ou associatif. Ils couvrent comme on s'y attend une grande partie des valeurs sémantiques du moyen dans la carte notionnelle donnée par Kemmer (1993) : mouvement « non-translationnel » (bouger, s'étendre, s'ouvrir), changement de position du corps (se baisser, s'asseoir), mouvement translationnel (s'éloigner), cognition, émotion, moyen passif.

Les prédicats intransitifs ne sont pas tous mono-actanciels, mais ceux qui sont bi-actanciels (soulignés supra) comportent toujours comme premier actant⁹ un terme renvoyant à un participant non volontaire et dépourvu de contrôle sur le procès, ce en quoi ils s'opposent au transitif corrélé quand ce dernier ne comporte pas un argument de plus (3-4). Il y a donc remodelage des rôles sémantiques, pour reprendre l'expression de Creissels (2001).

⁸ Addition possible du réciproque « l'un l'autre » *ek dûsre (donon ek dûsre se laR rahe the* « tous deux se battaient l'un l'autre ») ou de la locution réciproque *âpas men* « mutuellement ».

⁹ Sur les raisons qui suggèrent de le considérer comme premier actant, voir Montaut 2001.

- 3 a. *mujhe ek bât sũjhũ*
1s-dat une chose être-pensé-aor
il m'est venu une idée
- b. *main yah soc rahã hũn*
1s ceci penser progr pres
je pense ceci
- 4 a. (*hamen*) *choTe-choTe ghar dũkh rahe the*
1p-dat petit-petit maison se-voir progr impf
on apercevait de toutes petites maisons
- b. *ham choTe ghar dekh rahe the*
petit maison voir/regarder progr impf
nous regardions les petites maisons

Certaines locutions prédicatives intransitives à deux actants (pas d'ergatif dans le système accompli, bien que le formant verbal puisse être, exceptionnellement, un transitif dans ses emplois indépendants) ont pour correspondant transitif actif un verbe simple (5), d'autres n'ont pas de correspondant transitif (6a), ou si elles en ont un (6b), seul l'intransitif peut marquer l'inchoation et le caractère non délibéré :

- 5 a. *mujhe (*dhyãn se) avãzen sunãt dũn*
1s-dat (*attentivement) voix-fp s'entendre-aor-fp
j'entendis des voix
- b. *mainne dhyãn se avãzen sunũn*
1s-erg attention avec voix-fp entendre-aor-fp
j'écoutai les voix avec attention
- 6 a. *usko laRkũ acchũ nahũn lagũ*
3s-dat fille bien neg toucher-aor
il n'a pas aimé la fille
- b. *usko film pasandãt*
3s-dat film-fs goût venir-aor-fs
il a aimé le film (le film lui a plu)

2. Le réfléchi : pronom et « emphatique »

2.1. Les pronoms : des énoncés à deux rôles clairement distincts

Des trois formes qui expriment le pronom quand il renvoie au même participant que l'actant principal (*apne*, *svayam*, du sanscrit, *khud*, du persan), *apne* (+ postposition, car il correspond toujours à un cas marqué, accusatif marqué, datif, instrumental, locatif, etc.) est le seul à pouvoir former un possessif réfléchi (*apnã*, variable en genre et nombre). Qu'il s'agisse du pronom ou de l'adjectif, il est rigoureusement contraint, à toutes les personnes, dans les phrases simples, et peut dans certaines phrases complexes être lié à longue distance et soumis à des contraintes de logophoricité (Montaut 1994, 1997), mais jamais suggérer une indistinction des participants dans les rôles qu'ils assument propre à simplifier la structure de l'événement décrit (« low elaboration » chez Kemmer).

- 7a *tum keval apne (*tumhãre) lie kãm karte ho*
tu travailles toujours pour **toi** (refl *pro)
- b. *tum apnã (*tumhãrã) kãm karte ho*
tu fais **ton** (refl / *pro) travail
- 8a *usne keval apne (*tumhãre) lie kãm kiyã*
il (erg) as toujours travaillé pour **lui** (refl *pro)
- b. *usne apnã (*uskã) kaam kiyã*
il (erg) as fait **son** (refl / *pro) travail

- 9 *mujhe apne (*mere) lie Dar nahũn hai,* *mujhe apne dost ke lie Dar hai*
je (dat) n'ai pas peur pour moi (refl/*pro) j'ai peur pour mon (refl /*pro) ami

- 10a *donon laRkiyãn apne ko /svayam ko / khud ko dekh rahũ thũn*
deux-global fille-fp refl acc regarder progr impft
les deux filles se regardaient (dans la glace / *l'une l'autre)

Le réfléchi fonctionne donc clairement comme un pronom et non comme un opérateur de valence, ne pouvant en aucun cas décausativer un verbe ni le rendre réciproque ou associatif (10b, qu'on peut comparer avec l'énoncé de la note 8). C'est l'intransitif qui décausative (11a), le transitif seul admettant le réfléchi, pour représenter deux rôles distincts, ou sa forme optionnellement « renforcée » par le redoublement emphatique, avec *ãp*¹⁰ (10b, 11b).

- 10b *laRke apne ãp se jũjh rahe the / kah rahe the ki*
garçon-mp réfl emph avec se-battre progr impft / dire progr impft que
les garçons se battaient chacun contre soi-même, se disaient chacun à soi-même que

- 11a. *vah ThaND aur bãgh se bac saktã thã*

¹⁰ Redoublement, car *ãp* est la forme non fléchie d'une base dont *apnã/apne* est la forme oblique, et s'emploie du reste aussi comme pronom de respect (Montaut 1994, 1997).

3s froid et tigre abl se-sauver pouvoir impft
il pouvait **échapper** au froid et au tigre (intr.)

11b *vah apne (âp)ko bâgh aur ThaND donon se bacâ saktâ thâ*

3s refl (emph)acc tigre et froid deux-global abl sauver-trans pouvoir impft
il pouvait **se protéger lui-même** à la fois du tigre et du froid (trans)

Seul un transitif (jamais l'intransitif qui lui est corrélé) peut donc apparaître dans un énoncé réfléchi en hindi (11).

2.2. Les « emphatiques » ou « réfléchis emphatiques » : focalisateur de rôle

2.2.1. Focalisant le prime actant

La forme dite renforcée *apne âp*, mais aussi la forme simple *svayam* ou *khud*, s'emploient par ailleurs couramment (et, disent les grammairistes, indifféremment) pour « mettre en relief » l'unité à laquelle elle s'adjoint, qui est le prime actant (sujet, ergatif, datif de l'expérient). La présence de tels focalisateurs, souvent mais pas toujours contrastifs, est compatible avec celle d'un réfléchi (13), s'opposant régulièrement à l'intervention d'autrui dans le procès (causatif en -vâ et agent secondaire à l'instrumental dans 13b) :

12 *main apne âp /swayam / khud jâûngâ*

j'irai **moi-même**

13a *main apne âp /swayam /khud (apnâ) kapRâ dhotî hûn*

1s emphatique (refl) vêtement laver prest

je lave mes (refl) vêtements moi-même

13b *apne kapRe dhobî se nahîn dhulvâtî hûn*

refl vêtements blanchisseur instr neg faire-laver pres

(je) ne fais pas laver mes vêtements par le blanchisseur

Les trois formes ne sont toutefois pas substituables, *apne âp* seul impliquant l'autonomie de l'agent dans le processus, d'où son inacceptabilité dans des prédications statives, et son caractère peu naturel dans les procès correspondant à une action qui exclut d'ordinaire toute association : (15b) n'a de sens que dans le contexte d'un malade recouvrant l'usage de ses jambes par exemple, ou d'un bébé capable de boire seul pour la première fois.

14 *gâRî apne âp (*svayam/khud) calî gâî*

la voiture est partie toute seule / d'elle-même

15a *main svayam (*apne âp) DakTar hûn / svayam pânî pîtâ hûn*

je suis moi-même docteur / bois moi-même de l'eau (les autres du whisky)

15b *vah apne âp baiTh gayâ / pânî pita hai DâkTar ban gayâ*

il s'est assis tout seul / boit de l'eau tout seul / est devenu docteur par ses propres moyens
Svayam/khud, à l'inverse, tend à marquer un focus contrastif, et est dans cet emploi sensible aux contraintes logophoriques et « empathiques » (s'attachant à ce qui pour le locuteur et l'auditeur est construit comme foyer d'empathie, pour reprendre le concept de Kuno 1987) : (16) par exemple montre que seul Ram, et non son frère, dans la paire contrastive, peut être focalisé par *svayam* car le contexte ne construit pas le frère comme foyer d'empathie :

16a *mainne Râm ke bhât se bāt kî; Râm svayam vilâyat calâ gayâ thâ*

j'ai parlé au frère de Ram; Ram lui-même était parti à l'étranger

16c *mainne Râm se bāt kî; uske bhât *svayam vilâyat calâ gayâ thâ*

j'ai parlé à Ram; son frère *lui-même était parti à l'étranger

Quand il ne marque pas le focus contrastif, *svayam/khud* souligne le rôle crucial dans l'événement du participant auquel il s'adjoint, le caractère scalaire mettant en évidence soit l'improbabilité de son implication soit au contraire sa pertinence maximale (18) dans l'échelle des entités associées. Il marque dans ce dernier cas un focus ouvert (« open focus ») pour reprendre la terminologie de Baker (1995) : (18) n'implique pas le caractère peu probable ou

exceptionnel de la présence du facteur mais, dans une affaire de courrier volé, son caractère crucial dans l'échelle des rôles associés.

17 *savâl baRpa mushkil thâ, paNDit svayam use hal nahîn kar pâe*

la question était très difficile, le pandit lui-même ne put la résoudre (même le pandit)

18 *Dâkiyâ svayam bulâyâ gayâ*

le facteur lui-même fut convoqué

Dans les deux cas (focus restreint ou focus ouvert), c'est l'entité la plus saillante qui s'adjoint *svayam/khud*.

2.2.2. Focalisant d'autres rôles

La focalisation du possesseur (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} personne) par l'adjonction de la forme *apnâ* à celle du pronom possessif non réfléchi peut sembler avoir le même sens que le marquage de focus restreint par la particule exclusive *hî* « juste, seulement » (19), mais le fait qu'elle puisse contredire la possession factuelle signale qu'elle indique en fait un type de relation subjective entre possédé et possesseur plus proche de l'anglais « own » et ne focalise pas tant le possesseur que la qualité de sa relation avec le possédé :

19 *ye merî apnî / merî hî kitâben hain*

ces mes emph / mes juste livres sont

ce sont mes livres à moi (et pas à toi)

20 *vah merâ baccâ nahîn hai, mainne use god le liyâ, par ab merâ apnâ ban gayâ hai*

3s mon (pro) enfant neg est, 1s-erg 3s-acc adopter aor, mais maintenant mon emph se-faire pc

ce n'est pas mon enfant, je l'ai adopté, mais à présent il est devenu vraiment mien

On peut, enfin, considérer les emplois dits « renforcés » du réfléchi, *apne âp* (même forme que le focalisateur du sujet), comme une focalisation par *âp* du rôle représenté par le pronom réfléchi *apne*. L'exemple (10b supra) ainsi focalisé souligne la référence conjointe établie par l'emploi du réfléchi dans un contexte où elle est particulièrement improbable. Ce renforcement dit « emphatique » n'est donc pas stylistique car, s'il est optionnel dans des énoncés du type « se regarder dans la glace » (10a), « se considérer comme » (*apne (âp) se mânnâ*), il est requis dans les énoncés du type « se battre » (10b), « se parler » (*??apne se / apne âp se bât karnâ*).

2.3. Réfléchi, emphatique et empathique

Les deux formes morphologiquement corrélées ou identiques du réfléchi anaphorique (*apne*) et du focalisateur (*apne âp*, *apne*, *âp*) sont partiellement soumises à des contraintes d'empathie¹¹. L'énoncé (19) est par exemple peu probable à la troisième personne, sauf si celle-ci est érigée en foyer d'empathie par le discours narratif et devient ainsi sujet de conscience auquel peuvent s'identifier énonciateur et co-énonciateur. De même le possessif « réfléchi » sans co-référent, quand il n'exprime pas la référence générale « on », renvoie systématiquement au locuteur ou à son groupe, remplaçant le possessif de première personne pluriel ou singulier en ajoutant au sens de possession l'intimité de la relation subjective et affective (*Avadh apnâ desh hai* « l'Oudh est mon/notre pays »). Le fonctionnement empathique est aussi typique des réfléchis liés « à longue distance », en fait mieux décrits comme des pronoms spéciaux liés non localement¹².

¹¹ Au point que ces dernières peuvent l'emporter sur la syntaxe même dans des énoncés simples comme *merâ man uskâ virodh kar rahâ thâ* « mon esprit faisait opposition à lui-même » (pronom et non réfléchi) vs *merâ man apnî kitâb men lagî thî* « mon esprit était plongé dans mon (réfléchi et non pronom) livre ». L'autre forme est alors possible.

¹² Notamment dans les phrases du type « Rita a vu Anita ouvrir la porte de sa chambre », et « Rita a demandé à Anita de rapporter son livre », détaillées dans Montaut (1994, 1997).

De fait, le réfléchi comme les « emphatiques » morphologiquement corrélés sont étymologiquement issus de la base nominale *âtman*, signifiant originellement le corps, puis l'âme, le principe absolu cosmique, sens encore associé au terme savant¹³. Les nombreuses lexicalisations de la base *apn-* ont toutes développé le trait du « soi en lien avec le groupe, famille ou clan » : *apne* « les proches, la famille ou le clan », *apnânâ* « intégrer, faire sien », *apnâpan* « intégration subjective, communion » (antonyme de *parâyapan* « altérité »).

Si la relation d'empathie pourrait à première lecture sembler s'opposer à la notion de catégorie discrète tranchée, du moins en ce qui regarde la sphère de conscience de l'énonciateur, il faut bien voir qu'en termes syntaxiques les rôles auxquels s'attachent emphatiques comme réfléchis ne tendent jamais à perdre leur distinctivité. Rien n'autorise, dans aucun des emplois de ces formes réfléchies ou emphatiques, à envisager un glissement du réfléchi vers l'opérateur de valence du type *se* français, lequel supposerait une édulcoration sémantique et morphologique de l'unité et l'interdiction parallèle d'utiliser la forme pour focaliser un rôle distinct. En hindi *apnâ* n'est jamais atone et son redoublement constitue le focalisateur de rôle typique. Que l'emploi réfléchi soit dérivé du focalisateur ou l'emploi focalisant du réfléchi, il y a de toute évidence une affinité entre les deux fonctions (Zribi-Hertz 1990, 1995). Milner (1980) déjà avançait l'hypothèse que le réfléchi latin renvoie essentiellement aux noms « distingués », discursivement et/ou syntaxiquement. De fait, les langues qui utilisent la même forme (ou la même base) pour marquer les deux fonctions n'utilisent jamais le réfléchi comme marqueur de moyen (anglais *self*, hindi *apnâ*), alors que les langues qui distinguent formellement les deux (allemand *sich* et *selbst*) peuvent développer à partir du réfléchi des emplois non focalisants dont le moyen : le français *se* peut prendre des valeurs moyennes dans certains types d'énoncés réfléchis (antifocalisateur de rôle pourrait-on dire) parce qu'il n'est jamais utilisé pour focaliser un rôle, fonction impartie à *même*, lequel a par ailleurs une fonction réfléchie aussi, et n'est jamais d'opérateur de valence.

3. Détermination de la structure argumentale du prédicat : les agents atypiques

Dans une situation où le réfléchi ne peut jamais servir à remodeler les rôles sémantiques, la structure argumentale paraît entièrement dictée par les rôles sémantiques associés au prédicat, eux-mêmes largement dictés par la structure morpho-phonologique de la base verbale dans l'ensemble des formes qu'assume le même radical verbal. Bien que parmi les verbes de la classe a et b il existe des transitifs (lire, manger, boire, etc.), ainsi que des intransitifs (marcher, s'arrêter), et que leur valence relève alors du lexique¹⁴, le fait notable est que l'alternance dans les paires corrélées permet de prédire la modification de la structure argumentale (cf. 1.2). Parmi les intransitifs à participant unique, c'est la nature des rôles sémantiques qui explique la diversité des comportements du prédicat et notamment son aptitude à autoriser un remodelage des rôles sémantiques par des modifications de la diathèse, le passif à valeur modale d'une part, les constructions modales des intransitifs de l'autre.

3.1. Les intransitifs contenant le rôle agent et le passif modal : agent inhibé

Si la passivation (auxiliaire *jânâ* « aller » et participe passé) vise généralement en hindi comme ailleurs à éliminer ou effacer l'agent (« backgrounding »), pour les transitifs comme pour les intransitifs, il est un cas où l'agent demeure en position de saillance (non ou exceptionnellement ommissible alors que le sujet l'est librement dans l'énoncé hindi), et subit

¹³ Quant aux deux autres formes, *khud* (persan) est aussi la base qui forme le nom de Dieu (*khudâ*), et *svayam* (sanskrit) est dérivé du thème *sv-* indo-européen (latin *se*).

¹⁴ *PaRhnâ* « lire/étudier » et *calnâ* « marcher », bien qu'ayant la même forme morphologique ont respectivement deux arguments (agent patient) et un seul (agent).

un changement de rôle : les intransitifs passivés en contexte négatif à agent instrumental¹⁵ signifient l'impuissance ou la répulsion (cf. infra) de l'agent et non l'absence de réalisation du procès¹⁶. Seuls les intransitifs contenant dans leur structure argumentale un agent peuvent donc être passivés, et assumer cette valeur toujours modale. Ainsi *uThnâ* « se lever », *calnâ* « marcher », quand le participant est humain (21a), mais il suffit qu'un procès ordinairement non délibéré comme « tomber » soit requalifié par le contexte comme susceptible d'un choix conscient pour qu'il puisse être passivé, dans le contexte d'un jeu ou d'un gage par exemple (21b) :

21 *lekin mujhse uThâ nahîn gayâ*
 mais 1s-instr se-lever neg pass-ps
 mais je ne puis parvenir /me résoudre à me lever

21b *nahîn, nahîn, mujhse girâ nahîn jâegâ*
 non, non, je-instr tomber neg pass-fut-ms
 non non (impossible), je ne pourrais pas tomber, je ne peux pas m'y résoudre

Si les verbes transitifs sont passivables en hindi, ce n'est pas parce qu'ils ont deux arguments dont l'un serait effacé par le passif mais parce qu'ils contiennent toujours dans leur structure argumentale un agent, ou du moins un sujet conscient assimilable à l'agent pour ce qui est de la sémantique des rôles en hindi et de son instanciation argumentale¹⁷.

22 *mujhse is tarah kâ kâam kiyâ nahîn jâegâ / apnâ sâmân uThânâ nahîn jâegâ*
 1s-instr cette sorte de travail faire neg pass-fut / refl affaire lever neg pass-fut
 je ne pourrai pas (me résoudre) à faire une chose [un travail] pareille / à soulever mon bagage

C'est dire que le comportement syntaxique, lié en l'occurrence à la structure argumentale, met en évidence la disparité de la classe intransitive en hindi correspondant aux V-se moyens français : seul l'autocausatif peut être passivé. Inversement, les intransitifs hindi à valeur médio-passive ou décausative entrent dans les constructions modales analysées en 3.2.

3.2. Les intransitifs contenant le rôle patient

Les intransitifs dont l'actant unique correspond à un patient (*darvâzâ khulâ* « la porte s'ouvrit ») n'ont qu'un argument obligatoire, mais peuvent admettre, à titre d'argument optionnel (de circonstant dans la terminologie de Tesnière), un terme renvoyant à la cause inanimée, exprimée à l'instrumental (*se*), comme *havâ se* « sous l'effet du vent ». Le rôle de causateur animé (agent typique) requiert d'ordinaire l'emploi du verbe transitif corrélié (*kholnâ* « ouvrir ») avec ses deux arguments, Agent et Patient prototypiques, en opposition binaire. Mais le causateur humain peut aussi apparaître avec l'intransitif, en l'absence donc de l'opérateur de valence (+â/+Umlaut), entraînant alors un remodelage des rôles dans la configuration Agent Patient : le participant humain devient alors un agent atypique, perdant l'un des traits propres au rôle agentif en hindi.

3.2.1. En contexte négatif : 'agent' remodelé comme inefficace

Dans un environnement négatif ou paranégatif (contrefactuel, virtuel, indéfini), l'agent exprimé à l'instrumental est requalifié comme dépourvu d'efficacité : dans (23) le sujet humain « je » ne parvient pas à mener à bien le procès (ouvrir la chaîne) car il n'en a pas la force ou l'habileté et il doit se faire aider. L'emploi de l'intransitif, qu'il s'agisse d'un verbe

¹⁵ L'agent dans la diathèse passive est d'ordinaire représenté par la postposition *ke dvârâ* « au moyen de ».

¹⁶ Cf. Shibatani 1985. On peut même concevoir un énoncé du type « et pourtant il réussit à se lever » Davison

¹⁷ Les rares intransitifs ne présentant pas un agent prototypique (*jânâ* « savoir », *pânâ* « trouver », *mahsûs karnâ* « éprouver ») impliquent un sujet de conscience qui assume le procès et cette prise en charge consciente est responsable de la construction transitive active lors de l'alternance avec la construction intransitive (datif de l'expérient). Cf.

simple de la série a dans 23a, de la série b dans 23b ou d'un prédicat verbo-nominal de la série c dans 23c, transforme donc un agent typique en agent inefficace, bien que nombre de propriétés subjectales lui demeurent attachées¹⁸ :

- 23a *bâhar se darvâzâ khînc lo, sânkâl mujhse nahîn khul rahî hai*
dehors par porte tirer tiens, chaîne je-instr neg s'ouvrir progr-pres
tire la porte de l'extérieur, je ne peux pas ouvrir la chaîne
- 23b *mujhse jo kuch banâ, kiyâ ; jahân tak mujhse banâ, kiyâ, ab mujhse nahîn banegâ*
1s-instr rel-indef se-fit, fis ; où jusque 1s-instr se-fit, fis, maintenant 1s-instr neg se-fera
tout ce que je pouvais faire, je l'ai fait, j'ai tout essayé, maintenant je ne pourrai plus
- 23c *mujhse yah kâm nahîn hogâ* 1s-instr ce travail neg sera
je ne pourrai pas me charger de cela, ce n'est pas dans mes cordes

3.2.2. Hors contexte négatif: 'agent' inadvertant

Si l'énoncé est positif, l'argument optionnel à l'instrumental renvoyant à un agent humain requalifie cet agent comme dépourvu du trait de contrôle volontaire : la série 24 représente des agents qui s'excusent ou se justifient d'une action qu'ils n'ont pas commise délibérément voire pas consciemment (24c : plaidoirie au tribunal) en utilisant l'intransitif du verbe simple (*girnâ* de la série b « tomber », *TûTnâ* de la série a « se casser », ou un prédicat verbo-nominal (*galtî honâ* « avoir tort », *khûn honâ* « être tué/assassiné »)¹⁹ :

- 24a *mujhse gilâs girâ / TûTâ*
1s-instr verre tomba /se cassa
j'ai fait tomber /cassé un verre par mégarde
- 24b *yah daftar kê kaTahal hai ; mujhse galtî huî.*
ceci bureau de jacquier est ; je-inst faute fut
daftar ke ahâte menlagâ huâ thâ, mujhse TûT gayâ
bureau de cour dans être planté ppft, je-instr se casser alla
c'est un jacquier du bureau ; j'ai fait une bêtise. Il était planté dans la cour du bureau, je l'ai cueilli sans faire attention/sans m'en apercevoir
- 24c A *tumhîn ne uskâ khûn kiyâ hai.*
2-emph erg son sang as fait
B *sâhab, mainne khûn nahîn kiyâ, vah to mujhse ho gayâ.*
Monsieur 1s-ergsang neg fis cela mais je-instr être alla
Khûnmainne jân-bûjhkar kiyâ thâ ? Vahto mujhse ho gayâ
sang 1s-erg consciemment faire ppft ? cela mais 1s-instr être alla
C'est toi qui l'as tué. – Monsieur, je n'ai pas tué, ça s'est tué par moi. Aurais-je tué consciemment ? Mais non, c'est advenu par moi (je n'y suis pour rien)

3.3. Disparité des agents impuissants au passif et à l'intransitif

La différence entre les énoncés des sections 3.1 et 3.2.1, tous restreints aux contextes négatifs, peut sembler ténue, voir s'effacer dans les traductions qui expriment dans les deux cas l'incapacité (X ne peut pas V). Les deux types de pseudo-agents sont en effet dépourvus de la capacité de mener à bien le procès. Toutefois, c'est respectivement du trait de volonté libre (passifs) et du trait d'efficacité qu'ils sont dépourvus. D'où l'inacceptabilité de (25a) : demander à autrui d'aider à la réalisation de l'acte suppose la volonté de l'accomplir et le

¹⁸ Propriétés syntaxiques sinon séquentielles, comme le contrôle de la coréférence avec le participe conjonctif et le réfléchi (cf. Montaut 2004).

¹⁹ *Galtî karnâ* (faute faire), transitif, impliquerait que l'agent assume consciemment une faute commise en toute connaissance de cause, comme *khûn karnâ* « tuer, assassiner ».

passif qui remodèle en contexte négatif un agent typique en agent inhibé (instrumental) est donc exclu, l'agent inefficace seul étant compatible avec le contexte. Inversement, un agent inhibé (passif négatif) peut, par un effort de volonté, en prenant comme on dit sur soi, réussir à accomplir l'acte qu'il se représentait comme irréalisable, pour des raisons largement psychologiques (25b, emprunté à Davison 1980).

25a *bâhar sedarvâzâ khînc lo, * sânkâl mujhse nahîn kholî jâtî*
dehors parporte tirer tiens, chaîne je-instr neg ouvrir Pass-pres
tire la porte de l'extérieur, je ne peux pas ouvrir la chaîne

25b *usse calâ nahîn jâ rahâ thâ. Phir bhî calne lagâ*
3s-instr marcher pass progr impft. Pourtant marcher se mit
il ne pouvait (se résoudre à) avancer. Pourtant il se mit à marcher

La différence entre les deux types de défaillance (traits manquants requis par le rôle prototypique) s'explique par la structure sémantique et donc morphologique du prédicat. Les verbes de la série 3.1 (passif à agent inhibé) contiennent un agent comme rôle unique ou principal alors que ceux de la série 3.2.1 contiennent un patient comme rôle principal (argument obligatoire). La négation y porte donc respectivement sur le contrôle du procès (ce qui est invalidé est la relation Agent Verbe) et sur la faisabilité du procès (ce qui est invalidé est la relation Patient Verbe, donc l'aboutissement à un résultat). Le contraste suivant montre, sur le même radical verbal (*uTh-*), et dans le même contexte syntaxique (neg, agent instr.), le fonctionnement distinctif de l'intransitif (*uThnâ* « se lever », décausatif à patient inanimé) et du transitif au passif (*uThânâ* « lever/soulever », causatif à Agent dans le rôle principal). Dans le même contexte narratif, la Partition entre l'Inde et le Pakistan, un jeune Hindou est d'abord considéré par son voisin, Musulman baraqué, comme incapable d'aider une passagère à descendre son bagage (26a : intransitif), puis se représente lui-même comme terrorisé par ce même voisin au point de vouloir changer de compartiment mais de ne pas avoir le courage (26b : passif) de prendre son bagage au-dessus du Musulman (alors que la boîte de beurre pèse moins d'un kilo) :

26a *bîbî terî gaThrî main uThâ lûngâ, is gûnge se nahîn uThegî*
femme ton baluchon 1s lever prendrai, ce muet instr neg se-levera
Femme, ton baluchon, je vais le prendre, ce muet est en bien incapable

26b *mujhse apnâTrank nahîn uThâyâ jâegâ, na hî ghî kâ Tîn*
je-instr refl valise neg soulever pass-fut neg juste beurre deboîte
je ne pourrai (me résoudre) à prendre ma valise, pas même le bidon de beurre clarifié

Notons que la même base intransitive, ici *uThnâ*, peut se comporter comme un médio-passif ou un décausatif (26c) ou comme un autocausatif (21 supra) selon que le rôle est patient ou agent.

Conclusion

On a donc vu que la structure sémantique du prédicat est largement liée à sa structure morphologique et qu'elle détermine systématiquement sa structure argumentale. Ce n'est jamais le réfléchi qui permet de remodeler les rôles actanciels d'une base prédictive, mais l'alternance des bases transitives et intransitives. Alors que le prédicat transitif comporte toujours un agent (fût-il limité au trait, crucial en hindi, de sujet de conscience responsable du procès), l'intransitif permet un remodelage modal des rôles sémantiques, variable selon que le macrorôle est de type agent ou patient. Ce remodelage, outre qu'il souligne l'existence de plusieurs classes d'intransitifs moyens correspondant aux *se*-Verbe du français, fait apparaître le caractère crucial des traits de contrôle et de conscience dans le rôle de l'agent. On a vu qu'un humain impliqué dans un processus à deux participants n'est pas traité comme un agent

pour peu que l'un ou l'autre de ces traits lui fasse défaut. De même, il suffit qu'un procès expérientiel soit assumé consciemment pour qu'à la structure ordinaire (exemples 3a, 4a, 5a, 6a) de l'intransitif avec datif de l'actant principal se substitue la structure agentive (transitif avec nominatif ou ergatif de l'actant principal : 27a). Inversement, la structure expérientielle est requise si l'inconscience est explicite :

27a *us samay main acchî tarah jântî thî ki tumse irSyâ kartî thî*
ce temps 1s bonne façon savais que toi-de jalousie faisais
à cette époque je savais bien que j'étais jalouse de toi

27b *us samay mujhe tumse irSyâ thî, par (mujhe) iskâ bodh nahîn thâ*
ce temps 1s-dat toi-de jalousie était, mais (1s-dat) ceci-de conscience neg était
**us samay main tumse irSyâ kartî thî, par (mujhe) iskâ bodh nahîn thâ*
ce temps 1s-nom toi-de jalousie faisais, mais (1s-dat) ceci-de conscience neg était
à cette époque j'étais jalouse de toi mais je n'en avais pas conscience

Sur la base de cet ensemble de faits, peut-on avancer l'idée que dans les langues où l'intransitif est primaire, le transitif d'une part a des emplois restreints (à la structure argumentale binaire Agent Patient), l'intransitif d'autre part prend en charge la plupart des valeurs qui, dans les langues à transitif primaire, s'obtiennent par la dérivation en *se* ? Il est en tout cas frappant que les langues dravidiennes (syntactiquement très convergentes avec l'indo-aryen moderne) présentent une image analogue, avec l'opposition traditionnellement caractérisée comme verbe « affecté » intransitif (consonne sonore non géminée : 28a) vs verbe « effectif » transitif (sourde géminée : 28b) en tamoul²⁰.

28a *avanu talai tirumb-in-adu*
3s-gen tête tourner-passé-3ns sa tête a tourné

28b *avan talaiyai tirupp-in-aan*
3s tête-acc tourner-passé-3ms il a tourné la tête

Le premier type de prédicat entre dans des structures expérientielles semblables à (3a) ou (27b). La même forme (base *tan-*), comme en hindi, connaît des emplois réfléchis au sens strict et focalisateurs. C'est un morphème verbal (*koL* « prendre ») qui éventuellement sert non pas tant d'opérateur de valence que de réflexivant au sens étroit du terme (« verbal reflexive ») car il autorise la présence du réfléchi, ordinairement lié à longue distance, dans la proposition, ou l'interprétation auto-bénéfactive d'un procès²¹. En hindi, l'équivalent *lenâ* « prendre », moins grammaticalisé mais néanmoins semi grammaticalisé dans la marque du perfectif à orientation vers le sujet (29), sert aussi à marquer le bénéfactif (30-31) :

29 *tum, pâTh paRh lo tum pâTh paRh do*
toi, lis la leçon (lire-prends) toi lis la leçon (lire-donne)

30a *kamîz silvâ lenâ* (coudre-caus prendre) « se faire faire une chemise »

30b *kamîz silvâ denâ* (coudre-caus-donner) « faire faire une chemise » (pour un tiers)

31a *sir kaTvâ denâ* « se faire couper la tête » (couper-caus donner)

31b *bâl kaTvâ lenâ* « se faire couper les cheveux » (couper-caus prendre)

Il semble donc possible d'avancer que dans les langues où la morpho(n)logie des bases verbales contraint la valence et où la base simple est -CAUS, c'est la morphologie lexicale qui réalise ce que, dans d'autres langues, VR ou VM réalise. Quant au caractère primaire (ou basique) de l'intransitif en hindi, comme dans les autres langues indiennes, si les arguments

²⁰ Convergence pouvant servir d'argument supplémentaire en faveur de la dérivation intransitif → transitif, car la base intransitive est clairement moins lourde phonologiquement que la base transitive en dravidien.

²¹ Notons que *KoL* ne se qualifierait pas pour Genu|iene comme marqueur de réfléchi entrant dans la formation de RV (cf. note 2). *Raama tanannu hogal-i-koNDanu*, Ram refl-acc vanter-VR-p3s, « Ram s'est vanté » (Kanada, langue dravidienne) ; *amma paTTuc ceelai uTTutik-kondaal* mère soie sari mettre-KIL-passé-3fs, « mère s'est vêtue d'un sari de soie » (Tamoul, langue dravidienne).

morphologiques ne seront jamais entièrement convaincants (cf. 1.1), les arguments syntaxiques le sont davantage. En termes de fréquence en effet, critère important pour déterminer la basicité d'un terme ou d'une structure selon Haspelmath (2003), on ne peut certes dire que le verbe intransitif l'emporte nettement sur le verbe transitif, encore qu'aucune étude de fréquence n'ait été réalisée dans le domaine à ma connaissance. Par contre, il est clair que les énoncés non transitifs dominent : aux nombreux énoncés mono-actanciels et bi-actanciels à participant principal non agentif (possessif, expérientiel, locatif, instrumental), il faut en effet ajouter les énoncés à prédicat transitif dans le système accompli : la structure ergative, requise dans tout le système accompli, correspond à un scénario conceptuel plus proche de l'intransitif, ce que Langacker (1999) appelle « absolute construal », profilant comme figure principale la cible, que du classique scénario transitif qui profile toute la chaîne de l'action à partir de la figure principale de la source. Elle exhibe en cela une forte parenté morpho-syntaxique et cognitive avec les autres prédictions de localisation (Montaut 2001). Le type de l'énoncé transitif n'est donc en hindi que l'un des sept types d'énoncés élémentaires, apparaissant comme relativement marginal, ce qui correspond mal à l'idée que le scénario typique de l'événement serait représenté linguistiquement par un verbe à deux participants. L'analyse des langues dites actives (ou duales, chez Lazard) fournirait des conclusions analogues, la structure argumentale favorite consistant à mettre au second plan (génitif en l'occurrence) le participant principal (Durie 1988).

- Baker C.L., 1995, « Contrast, Discourse Prominence and Intensification, with special reference to locally free reflexives in British English », *Language* 71-1 : 63-101
- Beames, 1906, *A Comparative Grammar of the modern Aryan Languages of India*, Delhi, Munshiram.
- Comrie, Bernard, 2001, "Tse and non-causative languages" (titre à vérifier), Colloque International Réfléchi et Moyen, Tunis 15-17 mars 2001.
- Creissels, Denis, 2001, « Aspects synchroniques et diachroniques de la relation entre réfléchi et moyen », Colloque International Réfléchi et Moyen, Tunis 15-17 mars 2001.
- Creissels, Denis, 2004, « Réflexivation, transitivité et agent affecté », ici
- Davison Alice, 1980, « Peculiar Passives », *Language* 56-1 : 42-66.
- Davison Alice, 1999, « Anaphor in Hindi », in Lust B.& KV.Subbarao *Anaphora, a Principled Approach*, Routledge.
- Durie, Michel, 1988, "Preferred Argument Structure in an Active Language", *Lingua* 75: 1-25.
- Genu|iene, Emma, 1987, *The typology of Reflexives*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Haspelmath, Martin, 1993, "More on the typology of inchoative/causative verb alternations", Comrie & Polinsky (eds.), *Causatives and transitivity*, Amsterdam, Benjamins: 84-120.
- Haspelmath, Martin, 2003, "Creating Economical Morphosyntactic Patterns in Language Change", Papers from the workshop Exploring Universal Historical Convergence and Universal Grammar, UC Berkeley, Internet, site Haspelmath, consulté en juillet 2004.
- Kemmer, Suzanne, 1993, *The Middle Voice*, TSL 23, Amsterdam, John Benjamins.
- Koenig, Ekkerard, 1991, *The meaning of focus particles*, London/New-York, Routledge.
- Kuno, S., 1987, *Functional Syntax: Anaphora, Reference and Discourse*, Chicago Univ. Press
- Langacker, Ronald, 1999, *Grammar and Conceptualization*, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter.
- Lazard, Gilbert, 2001, "Réfléchi et moyen", Colloque International Réfléchi et Moyen, Tunis 15-17 mars 2001.
- Masica Colin, 1976, *Defining a Linguistic Area : South Asia*, Univ. of Chicago Press.

- Milner, Jean-Claude, 1982, "Le Système du réfléchi en latin", *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil : 222-244.
- Montaut Annie, 1997, « Pronoms, réfléchis et marqueurs de focus dans les langues indiennes », in *Les Pronoms*, dir. A. Zribi-Hertz, Vincennes, Presses de l'Université de Vincennes, 1997, pp. 101-128.
- Montaut Annie, 1998, « On *âp* and *tan* forms in Indo-Aryan and Dravidian languages : person, reflexivation and focalization », *PILC Journal of Dravidic Studies* 8-2 : 105-31.
- Montaut, Annie, 2001, « La notion de sujet en hindi moderne constitue-t-elle une catégorie pertinente? Sur la dissymétrie entre catégories morpho-syntaxique, sémantique et discursive », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCVI-1, pp. 311-48.
- Montaut, Annie, 1999, « Le datif en hindi : marque casuelle et complémenteur », *Cahiers de Linguistique de l'Inalco* 2 : 207-224.
- Montaut, Annie 1997: "Pronoms, réfléchis et marqueurs de focus dans les langues indiennes » in Zribi-Hertz (ed.), *Les pronoms*, PUV (pp. 101-128)
- Montaut, Annie, 2004, *A Hindi Grammar*, Munchen, Lincom Europa.
- Nespital Helmut 1997a, « Les verbes composés dans les langues d'Asie méridionale », in Montaut (ed.), *Les Langues d'Asie du sud*, Ophrys (Faits de langue 10) : 37-50.
- Nespital, Helmut 1997b, *Hindi kriyâ kosh, A Dictionary of Hindi verbs*, Delhi, Allahabad
- Paramasivam, K., 1979, *Effectivity and Causativity in Tamil*, Trivandrum, Dravidian Linguistics Association.
- Pilot-Raichoor, Christiane, 1997, « L'expression des valeurs moyennes dans trois langues dravidiennes », *STILTA* XXVI-2 (pp. 381-406).
- Renou, Louis, 1961, *Grammaire sanscrite*, Paris, Maisonneuve.
- Shibatani M., 1985, « Passive and Related Constructions », *Language* 61 : 821-848.
- Verma M.K. & Mohanan K.P. (eds.), 1991, *Experiencer Subjects in South Asian Languages*, Stanford Univ. Pr.
- ZRIBI-HERTZ, Anne 1990a. *Lui-même* argument et le concept de pronom A", *Langages* 97: 100-127.
- Zribi-Hertz, Anne, 1990b, 'NP *lui-même*', in Kleiber & Tivaert J.E. (eds), *L'anaphore et ses domaines*, Recherches Linguistiques XIV : 377-402.
- Zribi-Hertz; Anne, 1995, « Emphatic or Reflexive ? On the endophoric character of French *lui-même* and similar Complex Pronouns », *Journal of Linguistics* 31 : 333-374.